



vente forcée de livre hachette édition

Par **said59**, le **22/10/2010** à **08:55**

Bonjour,

Mon épouse à reçu un coup de téléphone de hachette éditions lui proposant 2 livres cadeaux gratuitement et si elle était d'accord pour recevoir 2 autres livres de leur sélection et si ceux ci ne l'intéresse pas , elle pourrait les renvoyer et garder le cadeau.

Les livres sont arrivés mais mon épouse s'est rendu compte que les frais de renvoi était à notre charge ce qui n'avais jamais été dit à priori dans la communication téléphonique (rien n'avais été dit sur cela à priori)

Nous refusons de prendre ces 2 livres et nous trouvons abusif cette méthodes que j'assimile à de la vente forcé.

Il y a un délais de 10 jours pour être payé (nous sommes à la moitié)

suis je obliger de payer ou les livres ou les frais de renvoi des deux livres payant ?

est-ce réellement abusif du fait qu'il y a eu une information téléphone incomplète avant.

merci